En réponse à notre demande de rencontre adressée au Ministre au moment de sa prise de fonction, M. Erick Roser, conseiller pour la pédagogie, nous a reçus le 23 septembre 2009. Comme prolongement à ce premier contact, la proposition d'une nouvelle rencontre avec une délégation plus nombreuse a été accueillie favorablement.

Les deux points principaux, qu'à cause de leur actualité, nous souhaitions aborder avec le nouveau ministère étaient, d'une part, la réforme du lycée et, d'autre part, la mastérisation et le recrutement des enseignants du second degré.

Sur le premier point M. Roser nous a informés du calendrier et des phases successives de mise en œuvre de la réforme ; tout d'abord dès le début octobre le ministre fixera les objectifs et la structure générale du lycée (où les 3 niveaux – seconde, première et terminale - seront pris en considération) ; ensuite s'engagera un travail technique destiné à élaborer les mesures d'application. Enfin début janvier 2010, rendez-vous sera pris pour consultation et avis avec le CSE.

Concernant la réforme du lycée, nous sommes intervenus sur un point à notre avis fondamental du rapport Descoings, « porte d'entrée » de la réflexion ministérielle selon M. Roser : la question de l'orientation et la position centrale que lui accorde R. Descoings dans l'organisation des études. Utilisant à ce propos, l'expression de « révolution copernicienne », l'orientation doit devenir pour R. Descoings, « l'épine dorsale » de la structure du lycée.

Nous sommes d'accord pour reconnaître que la question de l'orientation est essentielle et que les élèves doivent pouvoir bénéficier au lycée, selon les termes de M Roser, d'une information suffisante pour construire un projet personnel au cours d'un processus évolutif ouvert. Actuellement, le choix massif par les élèves d'accéder à la série S pour différer le plus tard le moment de l'orientation, et la situation conséquente après le baccalauréat, où l'on retrouve des bacheliers « scientifiques » dans des BTS, IUT ou prépas littéraires, des bacheliers STG dans les premiers cycles universitaires classiques, montrent l'urgence et la nécessité de prendre en considération la question de l'orientation.

Mais à notre avis le choix positif d'une orientation ainsi que les chances de succès après le baccalauréat serait mieux garanti par un renforcement de la dimension d'excellence dans les disciplines enseignées et les filières constituées. Mettre au centre des préoccupations la question~~s~~ de l'orientation ne risque-t-il pas d'accroître un comportement strictement consumériste de la part des élèves, qui leur dissimule des trajectoires possibles et des opportunités qu'ils ne peuvent encore imaginer et que seules des connaissances solides et de qualité leur permettront d'envisager et de saisir ?

De ce point de vue envisager une rénovation de la série L, par exemple en y incluant une enseignement substantiel de mathématiques et de langues anciennes irait à notre avis dans le bon sens ; de même que le renforcement dans l'enseignement des langues, de la dimension formatrice du jugement par l'étude des autres cultures, alors qu'il est actuellement relégué au rang d'un apprentissage étroitement communicationnel. Le projet de rénovation des séries de technologies industrielles est aussi un point très positif. Toutes séries confondues, un rééquilibrage des coefficients au bac serait aussi un facteur de renforcement qualitatif. Cependant, ce rééquilibrage – et cette démocratisation – aurait-il un sens si, comme le recommande R. Descoings, on renonçait à former les lycéens à l'abstraction et à leur transmettre la culture académique ?

Le deuxième point concernait la question du master et des concours de recrutement. Nous avons fait part de notre inquiétude concernant le niveau de maîtrise disciplinaire~~s~~ des futurs recrutés, dont le contact avec leur discipline spécifique sera, nonobstant l'allongement de leur études universitaires, de plus en plus réduit, entre les 2 premières années, où sera dispensé un enseignement plus général, et les années de master, où le poids et les modalités des stages (108h) ne seront pas sans effet sur le travail nécessaire à l'appropriation des contenus et des méthodes propres à chaque discipline.

M. Roser nous a rappelé que la vocation de la formation universitaire était désormais de contribuer réellement et concrètement à l'insertion professionnelle des étudiants et, par exemple de pouvoir proposer un avenir professionnel à tous ceux qui n'auraient pas réussi les concours d'enseignement, d'où la diversification de l'offre de formation (couplage de disciplines etc.). C'est pourquoi, si la recherche constitue toujours le « cœur » du master, il convient de lui adjoindre des modules professionnalisants. Quant aux stages, ils ont vocation, non seulement à préparer au métier, mais aussi à vérifier, à travers la pratique, si celui-ci convient ou non et à éviter ainsi des situations douloureuses (licenciement).

Par ailleurs les concours, dont les épreuves sont établies par le recruteur (le ministère) restent la voie de recrutement des futurs enseignants.

Sans nier la valeur et la nécessité d'une formation pédagogique, nous ne pouvons que réitérer notre perplexité concernant le niveau de qualification disciplinaire des futurs recrutés. Il nous semble que savoir transmettre progressivement les éléments d'un savoir suppose une maîtrise approfondie de ses fondamentaux ; actuellement déjà, l'allégement des épreuves du CAPES, tant à travers le nombre d'épreuves qu'à travers leur contenu, et l'ajout de l'épreuve de « connaissance du système éducatif » n'augurent pas du maintien du haut niveau de qualification des professeurs sur lequel leurs élèves doivent pouvoir compter.

Nous pensons qu'une épreuve professionnelle, à la fois disciplinaire et pédagogique, mise au point de façon indépendante par les divers jurys du CAPES pourrait se substituer avantageusement à celle de « connaissance du système éducatif » ; cette connaissance, certes indispensable, s'acquerrait plutôt après le recrutement et reposerait sur l'exercice même du métier au sein de l'institution ; son évaluation de la responsabilité de la hiérarchie administrative.

Nous indiquons pour finir à M. Roser que nous sommes très sensibles au projet ministériel de revalorisation matérielle et morale de la profession, mais tenons à signaler que c'est la totalité de la carrière qui doit être prise en considération et pas seulement le début et le milieu.

Nous remercions vivement M. Roser de ses explications claires, de l'attention ouverte accordée à nos propos ainsi que des excellentes conditions dans lesquelles il a pu nous recevoir.

Philippe Blanc (Secrétaire général de la Conférence)

Bernard Capdupuy (SLNL)

Romain Vignest (APL)